

RAPPORT DE LA COMMISSION
chargée d'examiner l'objet suivant :

Initiative Sébastien Cala et consorts - Prolongation du congé maternité en cas d'hospitalisation prolongée de la mère

1. PRÉAMBULE

La minorité était composée de Messieurs les Députés Nicolas Bolay, Pierre Volet, Jean-Rémy Chevalley, Pierre-François Mottier ainsi que du soussigné Sergei Aschwanden.

2. POSITION DES COMMISSAIRES DE MINORITÉ

En préambule, la minorité de la commission tient à informer qu'elle est sensible à la situation des mères confrontées à des hospitalisations prolongées et qu'une réflexion doit avoir lieu. Toutefois elle estime qu'une initiative est prématurée, car le canton de Vaud ne possède pas de chiffres précis concernant le nombre de cas évoqué par l'initiant.

Raison pour laquelle, la minorité de la commission souhaite que l'initiant dépose formellement un postulat qui permette d'avoir un rapport détaillé de la situation au niveau du canton de Vaud. Un postulat permettrait d'avoir une vision générale et de proposer des recommandations précises, afin que la situation des mères hospitalisées pour une période prolongée soit améliorée.

De plus, à l'heure actuelle, dans aucun autre canton de Suisse romande une initiative similaire n'a été déposée.

3. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, la minorité de la commission recommande au Grand Conseil de ne pas prendre en considération cette initiative.

Jouxtens-Mézery, le 22 février 2021.

*Le rapporteur :
(Signé) Sergei Aschwanden*